|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISEMinistère des Eaux et ForêtsSecrétariat Général |  | CONSERVATION JUSTICE  (+241) 074 23 38 65 luc@conservation-justice.orgwww.conservation-justice.org |  | MUYISSI ENVIRONNEMENT(+241) 077873785 ladislasdemaison@gmail.com ongmuyissi.org |

**Projet RALFF**

Renforcement d’Appui à la Loi sur la Faune et la Flore

***« Lutte contre l’exploitation forestière illégale »***

SOMMAIRE

*Points principaux* 2

*Investigations* 2

*Opération* 2

*Département juridique* 2-3

*Mission*  3-5

*Communication* 5

*Relations extérieures* 5-6

*Conclusion* 6

**Rapport Mensuel Novembre 2020**

Conservation Justice

**Rapport Mensuel septembre 2019**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

Pour ce mois de novembre 2020, les principales activités réalisées tournent autour des enquêtes forestières, du suivi des cahiers de charges contractuelles, d’information et de sensibilisation des communautés.

* **Du 06 au 08 novembre 2020,** dans la province de la Ngouniés’est déroulée une mission d’enquête forestière dans les départements de Tsamba Magotsi et du département de Ndolou ;

* **Du 16 au 20 novembre 2020,** Mission d’appui à l’administration des Eaux et Forêts et les communautés des villages impactés outre le suivi de la mise en place des forêts communautaires dans le département de Tsamba-Magotsi, province de la Ngounié;
* **Du 15 au 22 novembre 2020**, dans la province du Woleu-Ntem, s’est également déroulée une mission conjointe Conservation-Justice-BrainForest d’information et de sensibilisation ;
* **Du 25 novembre au 1er décembre 2020** dans la province de la Ngouniés’est déroulée une autre mission d’information et de sensibilisation.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *04* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *00* |
| *Nombre de trafiquants identifiés* | *03* |

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *00* |
| *Nombre de personnes arrêtées*  | *00* |

Il n’y a eu aucune opération conduisant à l’interpellation des auteurs des faits d’exploitation forestière illégale.

# 4. Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 00 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 00 |
| Nombre de prévenus | 00 |

Le département juridique RALFF (ALEFI) n’a déféré aucune procédure en ce mois de novembre 2020. Toutefois, les informations recueillies auprès du juge d’instruction par le Coordonnateur des activités ont permis de savoir que les deux affaires, KHLL et SUNRY GABON à Makokou sont toujours en instruction en attente d’être transmis au tribunal pour leur jugement.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées  | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

N’ayant aucun suspect ou condamné en détention pour exploitation forestière illégale, aucune visite de prison n’a donc eu lieu sachant qu’en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus, les visites de prison ne sont pas autorisées.

**4.3 Formations**

Il n’y a pas eu de formation liée au projet RALFF (ALEFI) au cours de ce mois.

# 5. Missions

L’équipe nord a effectué une mission dans la province du Woleu Ntem avec le partenaire Brainforest pour discuter avec les communautés sur le suivi des cahiers de charges contractuelles et l’effectivité des travaux réalisés sur le terrain. Quant à l’équipe sud, elle a également effectué une mission d’information et de sensibilisation sur le partage des bénéfices avec la collaboration de BOTF sur les alternatives à l’exploitation forestière illégale outre la mission d’enquêtes forestières.

1. **Mission d’enquêtes forestière RALFF sud (du 06 novembre au 08 novembre)**

 Dans le cadre du projet RALFF, une mission d’investigations a été menée dans quatre (4) villages au cours du mois de novembre à Fougamou et précisément dans les villages **Moulandoufouala**, **Yombi**, **Sindara** et **Bemboudié** dans la province de la Ngounié. Le but de cette mission était d’enquêter dans les zones de récupération de bois ayant fait l’objet d’un acte de vente et dans les environs de la localité d’exploitation forestière de la société ANBG soupçonné par la communauté riveraine d’activités illégales.

Celle-ci a permis de mettre en relief l’absence d’une réelle traçabilité du bois coupé par la société ANBG (absence de marquage pour la plupart des souches) dans ou hors de sa CPAET (AACP 2019) et des billes sous diamètres. Il y a aussi l’absence de contrat de travail pour les employés de l’entreprise. S’agissant de la vidange du bois, une mission d’identification de tout le bois au sol a été faite par le cantonnement des Eaux et Forêts de Fougamou ; Le rapport de cette mission permettra de décider quelle société devra vidanger telle ou telle quantité de bois puisque LGFIB et FASER BOIS auraient des autorisations de vidange après achat suite à une vente aux enchères réalisée par le Ministère des Eaux et Forêts.

1. **Mission d’enquêtes forestière RALFF sud (du 16 novembre au 20 novembre)**

Une équipe sociale RALFF de Conservation Justice au Gabon s’est rendue dans le département de Tsamba-Magotsi plus précisément dans les villages **Sindara, Igono, Mtadi 7, Nimbie, Guéiba-Divindé** et  **Ikobey** dans la province de la Ngounié. Cette mission avait pour objectif d’appuyer l’administration des Eaux et Forêts et les communautés des villages impactés outre le suivi de la mise en place des forets communautaires. Cette mission a donc permit de constater une amélioration du fonctionnement du comité de gestion et suivi de projets et des relations de l’équipe avec l’administration de la localité. Actuellement, il y a respect des obligations sociales de la part de la plupart des sociétés en activité de l’autre coté de la Ngounié ; Certains cahiers de charges sont exécutés, d’autres en cours de mise en œuvre et pour un petit nombre en attente des projets des communautés. Tout cela, malgré le manque de proactivité de certaines communautés et quelques pesanteurs du côté de quelques opérateurs (ASI, SICT nord) qui freinent encore le processus. Par contre, les projets de forêt communautaire sont bloqués pour problème de finance.

1. **Mission RALFF nord (du 15 au 22 novembre 2020)**

**Woleu-Ntem (Bitam)**

Dans le département du Ntem, la mission avait pour but de faire le suivi processus de signature et de mise en œuvre des CCC et entamer une médiation entre les membres des communautés de Mekome, Nkoume et Bikougou.

S’agissant des cahiers de charges contractuelles, l’équipe s’est rendue dans six (6) villages, à savoir : **Neb**, **Mekome** et **Nkoum, Tho’o Eba, Bikougou et Bikang Meleme**. Le village **Neb** n’a toujours pas présenté de projet communautaire. Quant aux villages Mekome, Nkoum et Bikougou, ces villages veulent la reprise de la certification des finages. À cet effet, il a été recommandé aux communautés de mener des discutions en interne en présence du chef de canton. Ce dernier s’est engagé à tenir une réunion de concertation pour décider du projet communautaire. À Tho’o Eba et à Bikang Meleme, les projets communautaires ont été présentés au CGSP.

**Département de l’Okano (Mitzic)**

Dans ce département, l’équipe avait pour mission de faire un état des lieux sur la signature et la mise en œuvre des cahiers des charges et de s’enquérir de la situation de la forêt communautaire d’Ekouk. A cet effet, quatre (4) villages ont été visités : **Ekouk, Angouma, Douala** et **Doumandzou**. S’agissant d’**Angouma, Douala** et **Doumandzou** qui doivent signer des CCC avec SYIBG, il faut noter qu’aucun village n’a encore signé de CCC avec l’opérateur, bien que les finages aient été réalisés en 2019.

À **Ekouk**, le fonctionnement de la FC connaissait de sérieux problèmes. Suite à une Assemblée Générale en présence des autorités le bureau de l’association a été recomposé. Les activités vont donc reprendre au niveau de la FC.

1. **Mission RALFF sud (du 25 novembre au 1er décembre)**

La mission de sensibilisation et d’information s’est déroulée dans la province de la Ngounié. Deux départements ont été visités par l’équipe RALFF sud au cours de cette mission avec la collaboration et l’appui de Yann GUIGNON de l’ONG Blessing Of the Forest (BOTF), ainsi que le coordonnateur adjoint des activités et le Responsable social CJ. L’équipe a pu tenir des séances de travail dans huit (8) villages préalablement identifiés: **Saint-Martin**, **Ngando** **Mokabo**, **Sindara**, **Ngouassa**, **Grand-Odavo**, **Nzemba** et **Mamiengué**.

L’objectif de cette mission était d’apporter un appui à l’équipe sociale sud pour le suivi et le développement des activités sociales dans le cadre du projet d’appui à la lutte contre l’exploitation forestière illégale (ALEFI) et d’apporter un appui pour la pratique de l’agroforesterie. Concernant les cahiers de charges, il faut noter que certaines communautés ne détiennent pas leurs copies de CCC tel que Sindara et Ngouassa.

Il est également à noter que les communautés ont du mal à concevoir les projets communautaires. À Mokabo, la communauté villageoise est en conflit avec les autorités concernant l’utilisation du FDL. À Grand-Odavo et à Nzemba, le FDL n’est pas encore disponible, car les communautés n’ont pas encore présentés les projets. À Ngouassa, la communauté cherche un moyen d’aller récupérer le chèque pour financer les travaux du dispensaire. À Mamiengué et à Ngando, l’appui aux alternatives à l’exploitation forestière illégale a été le principal sujet développé avec BOTF.

**Au cours de ce mois de novembre dans la province de la Ngounié et du Woleu Ntem, au total, (27) localités ont été visitées par les équipes nord et sud.**

# 6. Cahiers des Charges Contractuels

A ce jour, 139 Cahiers des Charges Contractuels (CCC) sont suivi par le projet. Le tableau suivant détaille le nombre de CCC signés et mis en œuvre par province.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Province** | **CCC signés** | **CCC mis en œuvre** | **CCC non mis en œuvre** |
| **Ngounié** | 76 | 48 | 28 |
| **Nyanga** | 3 | 0 | 3 |
| **Ogooué Ivindo** | 36 | 13 | 23 |
| **Woleu Ntem** | 24 | 5 | 19 |
| **Total**  | **139** | **66** | **73** |

# 7. Communication

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 00 |
| Télévision | 00 |
| Internet | 00 |
| Presse écrite | 00 |
| Radio | 00 |

Au cours du mois de novembre 2020, le projet ALEFI n’a produit aucune pièce médiatique. Les anciens articles sont disponibles sur plusieurs médias, et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook: <https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

# Relations extérieures

**Indicateurs:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 62 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 59 |
| Collaboration sur affaires | 03 |

Le projet ALEFI a tenu plusieurs rencontres avec les communautés villageoises et les autorités administratives dans trois provinces, l’Estuaire, Ngounié et Woleu-Ntem.

En effet, les équipes sociales Nord et Sud dans le cadre de leurs missions et programme d’activités ont rencontré entre autres les communautés locales dans 27 villages, Messieurs les Directeur provinciaux des Eaux et Forêts, les chefs de cantonnement Monsieur et Madame les gouverneurs de la Ngounié et du Woleu-Ntem ainsi que les préfets.

Les juristes ont rencontré et discuté avec Monsieur le Directeur Général de la Faune et des Aires protégées, le directeur de lutte anti-braconnage, les directeurs provinciaux des Eaux et Forêts du Moyen Ogooué et de l’Ogooué-Lolo, les magistrats de parquet et du siège dans le cadre du suivi des nouvelles affaires enregistrées au cours de ce mois au tribunal spécial de Libreville. Il en est de même des rencontres effectuées avec les officiers de police judicaires de Lambaréné, Koula-Moutou et Libreville

Le Coordonnateur des activités a rencontré le chef de brigade faune de Ndangui et le Responsable faune de la société forestière Precious Woods-CEB. Il a également échangé et planifié avec le Procureur du tribunal de première instance de Mouila l’organisation de l’atelier de formation des Officiers de Police Judiciaire (OPJ) et Agents de Police Judiciaire (APJ) outre l’entretien avec la présidente de la cour d’appel de Libreville etc.

*Au total, au moins soixante-deux (62) rencontres avec différentes communautés locales, autorités administratives et judiciaires ont eu lieu.*

# 8. Conclusion

Pour les missions de sensibilisation et d’investigations, 27 villages ont été visités par les équipes ALEFI Nord et Sud pour le mois de novembre: **Neb, Mekome, Nkoum, Bikougou, Moulandoufouala, Yombi, Sindara** et **Bemboudié, Tho’o Eba, Bikang-Meleme, Angouma, Doumandzou, Douala, Ekouk, Saint-Martin, Ngando, Mokabo, Sindara, Ngouassa, Grand-Odavo, Nzemba, Mamiengué, Igono, Mtadi 7, Nimbie, Guéiba-Divindé** et **Ikobey**

De manière générale, dans la province de la Ngounié, le dossier des cahiers de charges connait de véritables problèmes surtout dans les villages Mokabo, Ngouassa, Nzemba et Grand Odavo. La relation entre les communautés et certaines autorités n’est pas bonne.

Les communautés sont le plus souvent mal informées de leur rôle et leur devoir dans le processus de signature et de mise en œuvre des CCC. Dans le département de Tsamba Magotsi (Fougamou), le CGSP semble mieux fonctionner et le nouveau CC à redynamiser l’action des Eaux et Forêts dans la mise en œuvre des CCC.

Aussi, la mission d’enquêtes forestières menée dans les départements de Ndolou et de Tsamba-Magotsi a permis d’observer l’absence d’une réelle traçabilité du bois coupé par la société ANBG.

Dans la province du Woleu-Ntem, il faut noter qu’il y a eu la signature de 4 nouveaux CCC et d’autres villages sont en passe de signer les CCC.